

ATELIER DÉBUT DE MANDAT
COMPTE-RENDU DU 07 JUILLET 2020

SUJET :
**Organiser ma politique d'action sociale avec les CCAS
ou CIAS**

RÉSUMÉ :

Lors de la gestion de la crise sanitaire, les communes se sont fortement appuyées des CCAS ou CIAS pour mettre en place et organiser rapidement des actions de solidarité envers les personnes fragiles ou les seniors. De la distribution de paniers repas à une permanence téléphonique pour lutter contre l'isolement, les CCAS ont préservé les élans de solidarité et les liens entre les citoyens. Au lendemain des élections municipales, de nombreux élus souhaitent consolider les CCAS/CIAS pour soutenir les habitants les plus fragiles.

INTERVENANTS :



Joëlle MARTINAUX, Présidente de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS)



Dalila MAAZAOU, Vice-présidente du CCAS de Bondy et représentante de l'union départementale des CCAS de Seine-Saint-Denis

ATELIER DÉBUT DE MANDAT COMPTE-RENDU DU 07 JUILLET 2020

POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ÉCHANGES :

Lors de son intervention **Dalila MAAZAOUI**, Vice-présidente du CCAS de Bondy et représentante de l'union départementale (UD) des CCAS de Seine-Saint-Denis, est revenue sur la politique d'action sociale des CCAS ou CIAS qui sont **devenus indispensables** durant cette crise de la COVID :

- Le CCAS est un outil important et **participe notamment à la connaissance des territoires**. Il y a donc une logique de réseau qui crée un maillage du territoire autour de l'action sociale. Cette **déclinaison locale a été essentielle** durant la crise.
- Le fonctionnement s'organise autour de **commissions thématiques** qui sont reliées à des réalités du territoire. Ces commissions définissent des axes de travaux dans **le but d'améliorer une pratique, voir pour la modéliser dans plusieurs autres villes**.
- En Seine-Saint-Denis 34 villes sont affiliées au CCAS sur 40.
- **Les thématiques sont multiples** : accès au droit, le problème de l'informatisation, etc. Il y a une idée de transversalité entre les différentes thématiques. Toutes ces commissions sont amenées à dynamiser l'action sociale locale.
- Les CCAS sont des **établissements autonomes** (avec tout de même **le maire comme Président**) qui travaillent donc dans une logique de maillage des territoires **permettant une Analyse des Besoins Sociaux (ABS)**. A partir des connaissances du territoire, on peut définir les outils d'aide à la décision politique.
- En 2016, l'ABS a été assoupli et les démarches **associent un maximum de partenaires qui viennent travailler avec les CCAS sur la réalité du terrain**. Il est important de relever la rationalité des démarches ABS.
- Le dernier séminaire de l'UD des CCAS de Seine-Saint-Denis a rassemblé des étudiants, des tuteurs et de nombreux acteurs qui ont mis en place un certain nombre de projet grâce aux retours de terrain.
- **L'ABS est donc une aide à la décision et travaille dans la continuité**. Le fait qu'elle soit devenue collective avec des instituts de formation de territoire, Science-Po, Paris Nanterre ou Paris 13, fait considérablement **diminuer les coûts grâce aux ateliers regroupés**.
- Face aux réalités du terrain de **nombreuses questions font surface** : l'accessibilité aux services des CCAS, mais aussi un retour sur ces populations vulnérables, ce qu'ils ressentent ou vivent. Il y a aussi des questions de fonds particulièrement sur la place qu'on souhaite voir jouer les différents usagers, etc.
- Pour entreprendre de grands projets, **les choses doivent être réalisées en collectif**. Ainsi, il y a une volonté très forte de **créer de nouveaux partenariats** pour mener à bien ces nombreux chantiers.
- La refondation d'action sociale, le constat de la précarisation du public ainsi que les difficultés des démarches administratives, le souci de l'utilisation de l'outil informatique, le maintien à domicile des personnes du troisième âge, les

ATELIER DÉBUT DE MANDAT COMPTE-RENDU DU 07 JUILLET 2020

EHPAD, l'épicerie solidaire ou la distribution de paniers alimentaires sont des sujets de premiers ordres.

- Un **réel travail socio-éducatif** est à mener avec ces familles qui sont reçues dans les structures de façon à les aider à gérer leur budget, etc.
- Un partenariat est fait avec **l'Agence nationale de Santé** permettant d'axer sur la santé, la **sensibilisation à se faire soigner**, et aussi la question alimentaire qui est un **sujet de santé publique**.
- Le travail collectif est donc essentiel car toutes ces réalités, difficultés se trouvent dans plusieurs départements.
- **Un congrès organisé une fois par an par l'Union nationale des CCAS** permet notamment un temps fort qui **rassemble anciens et nouveaux élus** à partager, échanger sur leur territoire. Chaque année **une thématique est retenue** et de nombreux exposants sont présents pour offrir leurs services (le prochain se déroulera au mois d'octobre).

S'en suit l'intervention de Madame **Joëlle MARTINAUX**, Présidente de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS), sur les missions de l'UNCCAS :

- L'UNCCAS est une **association qui compte 4 000 adhérents (soit 8 000 communes)**. Ces communes sont de toutes tailles, grandes métropoles ou rurales¹.
- Les CCAS **s'organisent de plus en plus en Union départementale (UD)**. Près de 70 départements sont couverts par une UD, y compris en outre-mer. Cette forme d'organisation **permet de parler d'une seule voix face aux interlocuteurs** tels que les départements, la CPAM, la CAF, etc. Il est toujours encourageant de s'organiser en UD, avec des élus qui portent la parole de leurs territoires, **permettant ainsi d'avancer de manière plus efficace sur les nombreux projets**.
- **Le CCAS est la voix sociale du maire**, le reflet exact du besoin de chaque territoire. Il est donc indispensable de faire porter cette voix. Qu'elle soit communale ou intercommunale, elle permet de porter l'action sociale en fonction de la volonté de chaque maire.
- **L'UNCCAS veut permettre à chaque commune de décrocher ce dont elle a besoin pour concrétiser son projet**. L'idée est de laisser l'initiative sur les territoires, de donner de la souplesse pour le faire, et de laisser aux communes la responsabilité de le faire.
- La COVID a permis **de révéler la force d'innovation, de coordination, d'impulsion et de mise en place d'action sociale**, parfois en 48h, grâce aux acteurs du territoire et des CCAS. Il faut donc renforcer ses services.
- **Un travail qui est ouvert avec les acteurs du territoire** notamment les associations, les citoyens, l'ensemble des services de la communauté

¹. Source : www.unccas.org / contact à l'UNCCAS : contact@unccas.org

ATELIER DÉBUT DE MANDAT COMPTE-RENDU DU 07 JUILLET 2020

d'agglomération, les départements, etc. **Des acteurs qui sont des professionnels.** En effet, les CCAS sont composés d'équipes solides avec des travailleurs sociaux, des assistantes sociales, des conseillers en économie sociale et solidaire.

- Le fonctionnement de l'UNCCAS **repose donc sur des CCAS qui sont maîtres dans leurs communes ainsi que de l'UD et s'organise pour échanger les protocoles, les supports.** Ces réflexions ont pour but de se développer durablement.
- **UNCCAS est** à l'écoute de chaque maire, secrétaire générale du maire, ou de directeur de CCAS. Il y a donc plusieurs axes de travail :
 - **L'axe de recours** : pour monter un établissement de petite enfance, une EHPAD, l'UNCCAS est là pour interroger, voir le protocole mais aussi pour montrer ce qui a été déjà fait sur d'autres territoires.
Il n'y pas de petites actions, ni de petites communes, ni de petits CCAS.
 - **Plan de l'organisme des CCAS** avec des liens à diffuser, un accès à beaucoup de documentations (comment constituer un CCAS, comment constituer un conseil d'administration). Plusieurs documents sont disponibles sur des généralités administratives.
 - **Analyse de tous les textes qui sont promulgués.** Notamment durant la COVID il y a eu beaucoup de nouveaux textes, notamment sur la réglementation des seniors, la gestion des EHPAD, comment déconfiner, etc. Toutes les équipes ont continué à travailler pour distiller toutes ces informations et les synthétiser dans des lettres publiées une à deux fois par semaine.
 - **Autres sujets** : comment construire son ABS. Les CCAS encouragent à se rassembler en UD (des jours de formation sont possibles).
 - **L'UNCCAS travaille aussi à faire remonter** toutes les alertes des territoires, des expériences, des suggestions, etc. Par exemple les problématiques après la COVID, la perte d'autonomie, la précarité, l'avenir des jeunes. Un **questionnaire est alors transmis aux communes** pour collecter des informations, dans le but de faire remonter la parole des territoires.
- **Il n'y a pas de couleurs politiques quand on parle de social.** On parle de réalité de terrain quand les élus se rassemblent et donc les couleurs politiques tombent.
- **L'ABS est fondamentale².** Il est important de faire **un bilan complet en début et en fin de mandat.** Les équipes des CCAS sont habituées à fixer une thématique par an pour zoomer sur une problématique³.
- Il y a des outils disponibles également :

². Source : <https://reussirmonabs.unccas.org/>

³. Source : <https://reussirmonmandat.unccas.org/>

ATELIER DÉBUT DE MANDAT COMPTE-RENDU DU 07 JUILLET 2020

- **BALISES⁴** : qui permet d'aller chercher les données de différents observatoires. On peut donc disposer d'outils d'aide sans avoir besoin d'un audit par exemple.
- **SONAR⁵** : qui est un nouvel outil qui vient d'être créé avec la crise de la COVID. Cet outil **permet d'analyser les aspects économiques de votre territoire**. Un partenariat est fait avec la banque des territoires.
- Si lors de projets vous n'avez pas de financement, **l'UNCCAS peut vous aider à trouver des pistes grâce aux nombreuses conventions** avec différents acteurs, des fondations ou grands organismes. (Le Crédit Agricole à aider à financer les besoins des EHPAD et de nombreux CCAS ont pu agir grâce à cette somme).
Il y a donc un travail étroit avec ces acteurs pour faire avancer les choses, et mettre en place des actions utiles.

CONCLUSION DU DÉBAT ET POSITION DES ÉLUS :

Suite aux interventions, les élus ont pu constater que :

- L'ABS est obligatoire une fois par mandat depuis 2016 suite à un assouplissement de la loi. Une ABS une fois par an prenait beaucoup de temps, d'énergie et était très coûteuse. Toutefois les villes sont libres de faire des ABS par thématiques.
- Les personnes en situation de handicap sont particulièrement prises en compte par l'ABS. Elle permet de s'interroger sur les dispositifs mis en place et sur l'aménagement de l'espace public par exemple.
- Le coût d'une ABS classique et individuelle est environ de 15 000 euros. En mutualisant, les coûts peuvent diminuer.
- Dans l'absolu, l'organisation en réseau tel que UDCASS en Seine-Saint-Denis devrait exister partout. Cela dépend de la volonté politique des élus.
- Le guide destiné aux élus est public et en accès gratuit. Les documents plus spécifiques sont gratuits mais exclusivement pour les adhérents.
- La collaboration peut être intercommunale mais aussi interdépartementale.
- La proportion de CCAS qui porte les services de petites enfance est de ¼ environ.
- Il est important de prendre contact avec l'UNCCAS quand on est nouvellement élu et adhérent pour que les services prennent en compte les changements d'équipes et de directeur de CCAS.

⁴. **Source** : https://www.unccas.org/balises-unccas-une-plateforme-en-ligne-d-aide-a-la-realisation-de-l-abs#.XwV7_igzblU

⁵. **Source** : <https://www.unccas.org/avec-sonar-detectez-les-fragilites-sociales-revelees-par-la-crise-sanitaire-et-agissez#.XwV8MCgzblU>

ATELIER DÉBUT DE MANDAT
COMPTE-RENDU DU 07 JUILLET 2020

LISTE DES PARTICIPANTS :

Nom	Prénom	Commune	Fonction
ARMAND	Tiphaine	NOGENT SUR MARNE	Conseillère municipale
ASTRESSES	Pascal	BRUNOY	Directeur de CCAS
AUJALEU	Christine	LEUVILLE SUR ORGE	Adjointe Solidarités Seniors Logement
BASTOUL	Colette	VILLIERS SUR ORGE	Conseillère municipale
BEN ABDALLAH	Marc-Ali	ANTONY	Conseiller Délégué à la politique de la ville et la Cohésion sociale
BERCIS	Emmanuelle	BAGNEAUX-sur-LOING	Adjoint au maire
BESSON	Joëlle	BRIGNANCOURT	Adjointe
BEYO	Marie Laurence	MAISONS ALFORT	Maire Adjoint
BIGLIONE	Nathalie	CHANTELOUP les VIGNES	Conseillère municipale
BISCHOFF	Damien	MARCQ	Conseiller municipal
BSIKRI	Bilel	LES CLAYES-SOUS-BOIS	Adjoint social
BIZET	Guy	LONGPONT-sur-ORGE	Adjoint au social
BONGRAS	Gautier	NEUILLY SUR SEINE	Chargé de mission
BOSSELUT	Marie-Thérèse	ONCY sur ECOLE	Adjointe
BOULIN	Clothilde	BAGNEAUX sur LOING	Conseillère municipale
BOUNDA	Stephen	CONDE SUR VESGRE	Conseiller
BOURGUIGNON	Marie-Françoise	SAMOIS SUR SEINE	Conseillère municipale
CORBY	Grégoire	BOISSY SANS AVOIR	Maire
DE CEUNINCK	Muriel	COUILLY PONT AUX DAMES	Directrice générale des services
DE COMPRE	Brigitte	NOGENT-sur-MARNE	Maire Adjoint
DE VAUMAS	Charlotte	VERNOUILLET	Adjointe solidarités et petite enfance
DIZENGREMEL	Gaëlle	CHOISEL	Adjointe à la vie sociale, à l'éducation et à la culture

ATELIER DÉBUT DE MANDAT COMPTE-RENDU DU 07 JUILLET 2020

DORÉ	Tania	BAGNEAUX-sur-LOING	Conseiller municipal
DUCHAMP	Brigitte	CHEPTAINVILLE	Maire Adjointe
DUSSOURD	Marie-Paul	SAINT CYR SUR MORIN	Vice Présidente CCAS Conseillère municipale
EL HARTI	Adra	CHARENTON Le PONT	Chargée des jumelages et des relations internationales, membre du CA du CCAS
EL MESBAHI	Abdelilah	VILLIERS-SUR-ORGE	Conseiller municipal
ETHUIN	Sophie	THEMERICOURT	Responsable du CCAS
GAIN	Carol	LIMEIL-BREVANNES	Conseillère municipale
GARTENLAUB	Isabelle	MONTGERON	Adjointe au maire
GAZANGELLE	Martine	GRANDPUITS	Conseiller municipal
GLODEAU	Gwennaëlle	BROU SUR CHANTEREINE	Adjointe au maire
GUEGAN	Chanbo	CHARENTON LE PONT	Conseillère municipale
GUENERAT	Brigitte	MEZY-SUR-SEINE	Conseiller municipal fait partie des Commissions finances et d'actions sociales
GUISARD	Sylvie	BALLOY	Conseillère
HERD SMITH	Viviane	BRIGNANCOURT	Conseillère
KALPALIYEV	Kamran	BRIGNANCOURT	Adjoint
LABOMME	Thierry	SACLAY	Délégué à l'animation aux manifestations, cérémonies et sports
LAFON	Patrick	MAROLLES-en-HUREPOIX	Adjoint au maire, Vice président du CCAS
LAQUES	Bouchra	MASSY	Maire adjoint
LENGARD	Valérie	LIEUSAIN	Adjointe au maire en charge des solidarités, de la parentalité, des seniors et de la lutte contre l'illectronisme
LOISON	Brigitte	BRIGNANCOURT	Membre CCAS

ATELIER DÉBUT DE MANDAT COMPTE-RENDU DU 07 JUILLET 2020

LOURS	Xavier	BOISSY SOUS ST YON	Maire adjoint à la vie Associative, aux Sports, à la Culture et au Patrimoine
MAGNETTI	Patricia	ETIOLLES	Conseillère municipale
MARCHAND	Jocelyne	LIVRY SUR SEINE	Conseillère municipale
MAZARS	Nahmiaz	RIS-ORANGIS	Directrice de l'Action sociale
MERCIER	Philippe	BRIGNANCOURT	Maire
MONTEFIORE	Adolphe	SUCY EN BRIE	Conseiller en charge CCAS, Santé, Prévention
MOREAU	Magali	SOISY SUR ECOLE	CCAS
MOULIN	Nathalie	CHATOU	Conseillère municipale
MOURAH	Moustafa	MORMANT	Conseiller municipal en charge des affaires sociales et du logement
PAULY	Géraldine	ANTONY	Conseillère déléguée au développement durable
PASSARO	Maria	VILLIERS-ADAM	Conseiller municipal
PETIT	Emilie	BAGNEAUX sur LOING	Conseillère municipale
PRADINES	Serge	COIGNIERES	Directeur général des services
POCCARD CHAPUIS	Monique	MEZY sur SEINE	Adjointe
PRIEUR de la COMBLE	Agnes	JOUY-EN-JOSAS	Adjointe au maire
PROVOTAL	Micheline	VILLIERS SUR ORGE	Maire adjoint
OSSANT	Thierry	ISSOU	Conseiller municipal
QUERTIER	Patrick	BRIGNANCOURT	Retraite
RASCOL	Maria	BALLAINVILLIERS	Conseillère municipale
RENON	Carine	BLENNES	Présidente CCAS
RIGAUD	Hermine	CHEVILLY LARUE	Maire adjointe
SALAZAR	Joelle	BOMBON	Maire
SERENA	Philippe	MARCQ	Conseiller municipal
VIDY	Sandra	PUTEAUX	Directrice de la petite enfance
VIGNERON	Florian	MONTREUIL	Maire-adjoint

ATELIER DÉBUT DE MANDAT
COMPTE-RENDU DU 07 JUILLET 2020

WALTER	Chantal	FREPILLON	Maire adjoint
WAUTHIER	Maryse	SEPTS SORTS	3ème adjointe
YANGO	Claudia	CHARENTON	Conseiller municipal
ZUCCHINI	Elsa	VILLIERS-SUR-ORGE	Professeur